

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° DN489

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À la cinquième phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« d'équilibres et »

les mots :

« indépendante, non alignée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES s'oppose à une définition de la politique étrangère de la France qui serait fondée sur le concept flou de « puissance d'équilibres », mal défini et peu compréhensible.

Le groupe LFI-NUPES préconise l'emploi des termes d'« indépendance » et de « non-alignement », termes plus clairs, plus pertinents et plus conformes à la tradition diplomatique de notre pays. Alors que tend à s'imposer le retour d'une politique de bloc, la France ne doit pas prêter son concours à cette polarisation. Elle ne doit être subordonnée à aucune puissance hégémonique et faire la

démonstration, par son indépendance même, que l'engrenage vers une confrontation globale n'est pas inéluctable.